



Déclaration liminaire CAPD – 12 Novembre 2009

Avec les problèmes rencontrés dans notre département pour l'exercice du droit syndical (à travers les RIS, où nous sommes actuellement dans une situation ubuesque, par la difficulté qui est faite à l'obtention de documents nécessaires à notre travail ...) le paritarisme est à nouveau en berne : la note de service « mobilité des personnels enseignants du 1^{er} degré » publiée le 5 Novembre persiste et signe dans la négation du rôle des délégués du personnel.

La priorité pour le mouvement intradépartemental reste l'affichage d'un fort taux de nominations définitives. Les délégués du personnel ne sont plus obligatoirement associés à l'élaboration des règles mais simplement informés. La question des nominations hors barème reste vive en vertu de la volonté de nommer les personnels selon des profils de postes.

Faisant fi de tout contrôle extérieur sur l'équité, la transparence ... assuré par les commissaires paritaires, l'Etat informe, conseille, recrute, nomme et paie.

On a vu ce que cela a donné l'année dernière.

Au moment du vote du budget et des 16.000 suppressions de postes, la multiplication des mouvements sociaux montre combien la politique économique et sociale du gouvernement est contestée dans de multiples secteurs et exprime l'ampleur d'une intolérable souffrance morale. C'est pour cela que la FSU appelle à la grève le 24 Novembre : cette grève ne peut être la seule réponse mais elle est incontournable.

Le SNUipp demande à ce que les déclarations d'intention de faire grève envoyées par les collègues ne soient pas conservées dans leur dossier mais bien détruites.